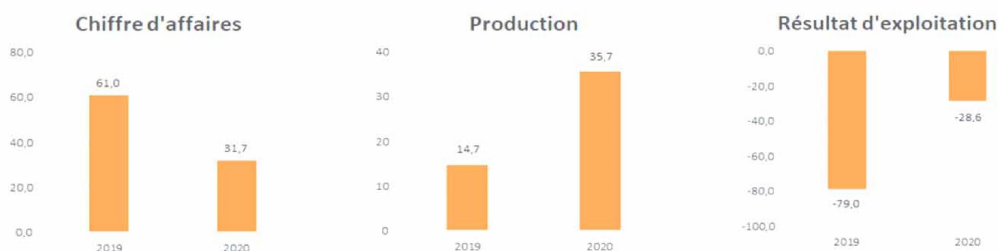


Le conseil d'administration de STROC Industrie s'est réuni le 30 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Nabil ZIATT, pour arrêter les comptes annuels au 31 Décembre 2020.

- **L'année 2020 a été marquée par :**
 - **La crise sanitaire, qui a engendré un quasi-arrêt de la production à partir du mois de mars, par suite de la décision de nos principaux clients de geler l'ensemble des projets.**
 - **Le démarrage, fin juin, d'un nouveau projet**

➤ **Le principal fait marquant de l'année 2020** est la répercussion de la crise sanitaire sur notre secteur d'activité qui est marquée par une baisse substantielle de l'activité, après un premier trimestre encourageant :

- Le chiffre d'affaires est passé de 61,0 à 31,7 millions de dirhams entre 2019 et 2020 ; malgré la diminution du chiffre d'affaires, la finalisation des anciens chantiers et l'apurement réalisés durant la période d'observation en 2019, a permis d'améliorer la production, passant de 26,4 à 52,2 millions de dirhams sur la même période.
- Le résultat d'exploitation, bien qu'impacté par l'arrêt des chantiers depuis mars s'améliore pour les mêmes raisons passant ainsi de -79,0 à -28,6 millions de dirhams entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.



- Le résultat financier de l'exercice 2020 s'élève à -11,8 millions de dirhams. Ce résultat aurait été de +7,1 millions de dirhams si la société avait pu intégrer une régularisation de 20,8 millions de dirhams dans les comptes de l'exercice 2020 ; ladite régularisation impactera positivement les comptes de l'exercice 2021.
- Le résultat net passe de -103,7 à -53,4 millions de dirhams au 31/12/2020. Ce résultat aurait été de -34,4 millions de dirhams si la régularisation précédemment évoquée avait été prise en compte dans l'exercice 2020.

➤ **Le second fait marquant** est l'adjudication et le démarrage d'un nouveau projet, en juin 2020, à Jorf Lasfar ; il s'agit de la construction d'un important terminal pétrolier à Jorf Lasfar, consistant en la réalisation d'un stockage d'une capacité de 185.000 tonnes.

➤ **Face à la situation inédite liée au COVID**, STROC a été amenée à prendre des précautions pour sauvegarder sa continuité d'exploitation. La société a ainsi été dans l'obligation de revoir ses charges et en conséquence, d'adopter dans sa gestion une rigueur inconditionnelle alliée à une agilité mesurée, afin de pouvoir répondre chaque jour aux besoins de ses clients.

Toutefois, la faible visibilité, quant à la reprise de l'exécution des projets, laissent présager une année à venir difficile.

Le communiqué de presse est disponible sur le site internet de la société (www.stroc.com) dans la rubrique Communication > Publications.